

Lundi 16 novembre 2009

TOUS EN ACTIONS

LIVRE BLANC pour l'avenir de l'actionnariat individuel et salarié *Comment redynamiser l'investissement en actions en sortie de crise ?* - Les 20 propositions remises au gouvernement -

A l'initiative du salon Actionaria qui ouvrira ses portes le 20 novembre 2009 au Palais des Congrès de Paris, en partenariat avec le leader de la communication financière Euro RSCG C&O et l'institut OpinionWay, un comité de réflexion constitué de 15 personnalités du monde économique et financier s'est réuni pour débattre concrètement de l'avenir de l'actionnariat individuel et salarié. Leur ambition : proposer au gouvernement des mesures qui visent à développer cette source de financement précieuse pour les entreprises, à un moment délicat de l'histoire économique et financière de notre pays et plus globalement de l'Europe. Le Livre Blanc, qui contient 20 propositions, a été remis le 3 novembre à Christine Lagarde, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi.

Le Livre Blanc « Tous en actions » fera l'objet d'un débat-conférence en ouverture du salon Actionaria, le vendredi 20 novembre 2009 à 10H, avec la participation de Yves-Thibault de Silguy (Président de Vinci), Michel Bon (Président de Fondact), Colette Neuville (Présidente de l'Adam), Philippe Bénacín (Président d'Inter Parfums), Augustin Landier (économiste), Charles-Henri Filippi (Président d'Alfi na, administrateur de L'Oréal et de France Télécom) et de Guy Loichemol (Partner Euro RSCG C&O).

Le Livre Blanc « Tous en actions » résulte d'échanges riches et approfondis entre les membres du comité qui ont travaillé dans un souci constant de réalisme et de progrès ; des mesures qui concernent tant les sociétés cotées que les intermédiaires financiers ou les autres acteurs de la place. Ces propositions permettront, en sortie de crise, d'exprimer l'intérêt de la Place de Paris pour les actionnaires individuels et salariés, d'encourager les sociétés cotées à rechercher auprès de ces populations une diversification et une stabilisation de leur actionnariat et d'inciter les différents intermédiaires financiers à promouvoir l'actionnariat individuel.

Les propositions relèvent des domaines de la pédagogie, de la gouvernance d'entreprise, de la communication et de l'environnement réglementaire et fiscal.

Ainsi, le comité estime que les acteurs de la place doivent relever un triple défi :

- **faire préférer l'investissement en actions aux Français,**
- **faire considérer l'actionnaire individuel comme un partenaire par les sociétés cotées,**
- **faire de l'actionnaire individuel un acteur à part entière de la place.**

1^{er} défi : faire préférer l'investissement en actions aux Français

En France, la culture de l'actionnariat individuel reste relativement peu développée et la dimension de rendement long terme jamais vraiment exploitée. En cela, la France se distingue des autres pays comparables d'Europe où la culture actionnariale est plus ancrée chez les particuliers. Et les mesures gouvernementales successives (incitations financières et fiscales) visant à démocratiser et promouvoir l'actionnariat individuel et salarié n'ont pas suffi à entraîner un engouement durable pour le produit action. De ce fait, la constitution du patrimoine des Français procède d'une vision classique. L'investissement en actions (dont le pourcentage est bien inférieur à celui des pays anglo-saxons) est sollicité trop tardivement pour que ses qualités de performance à long terme jouent pleinement ; une forme d'investissement qui devrait être privilégiée par les plus jeunes en mesure de procéder à des acquisitions immobilières avant même le financement de leur retraite.

2^{ème} défi : considérer l'actionnaire individuel comme un partenaire des sociétés cotées

L'actionnaire individuel ne doit plus être considéré comme une contrainte par les entreprises cotées qui freinent devant les investissements plus conséquents en communication et en gestion de la relation. Elles doivent en mesurer les qualités, notamment de fidélité, et se dire que peut-être cet actionnariat, si facile à conquérir au moment des introductions en bourse ou des opérations financières, a droit, pour être conservé, aux égards dus à un vrai partenaire notamment en ce qui concerne la communication qui lui est délivrée.

3^{ème} défi : faire de l'actionnaire individuel un acteur à part entière de la place

Pour être mieux considéré, l'actionnaire individuel doit pouvoir se regrouper au sein d'instances de représentation puissantes et reconnues. Aujourd'hui, c'est le cas pour les actionnaires salariés, mais trop rares ont été les initiatives concernant l'actionnaire individuel. De fait, la communauté des actionnaires individuels, plus difficile à mobiliser que les autres investisseurs, est trop souvent oubliée tant par les sociétés cotées qui ont du mal à considérer un public aussi diffus que par les acteurs de la place eux-mêmes, notamment les intermédiaires financiers.

LES 20 PROPOSITIONS (cf Livre Blanc ci-joint)

4 axes

- Pédagogie : le moteur de la démarche
- Communication : promouvoir le produit action
- Législation et fiscalité : simplifier et stabiliser
- Gouvernance d'entreprise : l'actionnaire individuel véritable partenaire de l'entreprise

- 1. Sensibiliser les jeunes générations sur les avantages de la détention d'actions dans le financement de projets long terme comme l'investissement immobilier ou la préparation la retraite.**
- 2. Encourager l'actionnariat salarié comme levier à la détention d'actions.**
- 3. Initier dès le lycée la connaissance de l'entreprise et de ses modes de financement.**
- 4. Développer le lien des entreprises et des intermédiaires financiers avec le milieu universitaire.**
- 5. Donner un nouvel élan des structures de formation à la Bourse**
- 6. Encourager et soutenir la dynamique de la représentation actionnariale**
- 7. Inciter les Pouvoirs Publics, relayés par les acteurs de la place, à développer un discours favorable à l'investissement en actions.**

8. Encourager les sociétés à communiquer plus largement vers les actionnaires individuels et à promouvoir leur action.
9. Lancer une Semaine de l'action
10. Relancer les études annuelles sur l'actionnariat individuel et salarié.
11. Stabiliser l'environnement fiscal.
12. Réviser les règles fiscales des frais de gestion
13. Simplifier la transcription des directives européennes
14. Favoriser l'accès au TPI par une adaptation des conditions tarifaires du TPI.
15. Faciliter l'accès aux assemblées générales.
16. Faciliter le vote direct sur internet
17. Faciliter l'inscription des titres au nominatif
18. Mieux prendre en compte les intérêts des actionnaires individuels dans les Conseils d'Administration.
19. Développer le lien direct à l'actionnaire.
20. Encourager les entreprises à créer des comités consultatifs d'actionnaires ■

ANNEXE 1

METHODOLOGIE : COMPOSITION DU COMITE DE REFLEXION, LES AUDITIONS, LES PRE-TESTS

Le Comité de Réflexion

- Association de Défense des Actionnaires Minoritaires (ADAM), Colette Neuville
- Association Française de la Gestion financière (AFG), Pierre Bollon
- Associés en Finance, Bertrand Jacquillat
- Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP), Pierre Simon représenté par M. Abderrahim Doulazmi
- Cercle des économistes, M. Jean-Hervé Lorenzi
- CLIFF – Association française des Investor Relations, Eliane Rouyer-Chevalier représentée par Auriane De Soultrait (EADS)
- Expert et Enseignant en communication financière, Jean-Yves Léger
- Fédération Française des Associations d'actionnaires salariés et anciens salariés (FAS) Michèle Monavon
- Fédération Française des Clubs d'Investissement (FFCI), Dominique Leblanc
- Institut Français des Administrateurs (IFA), Daniel Lebègue
- Institut Pro Action, Allain Metternich
- Interparfums, Philippe Santi
- Nyse Euronext, Jean-François Théodore représenté par Stéphane Flex
- Paris Europlace, Gérard Mestrallet représenté par Carole d'Armaillé
- Société Française des Analystes Financiers (SFAF), Bruno Beauvois

Les auditions de personnalités complémentaires

- Anaf, Marcel Tixier
- Ansa, Robert Baconnier
- Apai, Daniel François
- Fondact, Michel Bon
- Fondation Jean Jaurès, Gilles Finchelstein
- Fondation pour l'innovation politique, Grégoire Chertok
- Investir, Hubert Tassin
- Le Revenu, Romain Dion
- Cabinet Ricol & Lasteyrie, Pascale Ullmo
- Conseil économique et social, Jacques Dermagne

Pré-test des propositions

Un espace conversationnel a été mis en place par OpinionWay pour tester les propositions issues des réunions du Comité de Réflexion et des auditions auprès d'une cible d'actionnaires potentiels âgés entre 20-45 ans qui, à terme, seront concernés par l'investissement en actions.

ANNEXE 2 : LES CHIFFRES CLES DE L’ACTIONNARIAT INDIVIDUEL ET SALARIE EN FRANCE

- La France avec 6,7% d'investisseurs individuels en 2007 se classe en loin derrière l'Allemagne (13,3%) et le Royaume-Uni (12,8%) juste devant la Slovaquie (2%) et la Norvège (3,6%). Les premiers sont l'Italie (26,6%) et l'Espagne (20,1%). (source FESE-dec 2008)
- En 1990, le pourcentage des ménages Français détenant des actions en direct ou indirect est de 13,9% puis de 23% en 1997 en comparaison des 48,9% des ménages américains et 34,8% des ménages britanniques
- L'actionnariat individuel en France est stable : 6,7 millions d'actionnaires en 2007 et 2006 soit 14,5% des Français de + de 15 ans après un pic de 7,2 millions en 2003 (étude TNS Sofres 2007)
- La population des actionnaires reste dominée par les + de 55 ans qui représentent 47% des actionnaires individuels en 2007 (source : étude TNS Sofres 2007) alors qu'ils représentent 36% de la population française. A l'inverse, les 15-44 ans représentent 35% des actionnaires en 1997 pour une part de la population française de 48%
- La détention d'actions est très concentrée en France : 1% des ménages en France détiennent 50% des actions et 5% des ménages près des ¾. (source Sénat- 2002-2003)
- Les actionnaires individuels représentent 14% de la valeur de marché en 2007 (source FESE-décembre 2008)
- La part des actionnaires individuels dans le capital des entreprises du CAC 40 est relativement faible en 2008 (inférieure à 13%) à l'exception d'Air Liquide et Vallourec
- Le nombre de salariés actionnaires de leur entreprise est évalué entre 2,3 et 3 millions. Ils détiennent 2,85% de la capitalisation du CAC 40 fin 2007 et 2,65% du SBF 120, mais leur part est très disparate d'une entreprise à l'autre
- L'actionnaire individuel et salarié est fidèle : la durée de détention moyenne des actions des particuliers est de 3 ans et demi contre 1 an et demi pour les investisseurs institutionnels résidents et 6 mois pour les investisseurs non résidents
- L'actionnaire individuel est plus enclin à intégrer des informations qualitatives dans des décisions d'investissement relatives à la stratégie de l'entreprise et à la gouvernance. 79% des actionnaires individuels en 2007 considèrent que la gouvernance d'entreprise est un critère important de choix. (source : étude TNS Sofres)
- L'actionnaire individuel est un partenaire de l'entreprise, compréhensif de ses priorités en période de crise : 44% des actionnaires considèrent que les résultats de l'entreprise doivent servir en priorité à préparer l'avenir, puis renforcer la solidité de l'entreprise et enfin préserver l'emploi (source : Sondage Euro RSCG C&O-Investir- janvier 2009)
- Par ailleurs, 45,4% des actionnaires ont déclaré vouloir « maintenir en l'état » leurs placements boursiers et 33,9% les « augmenter pour profiter des coûts bas » (source : Sondage Euro RSCG-le Revenu- novembre 2008)
- La relation de l'actionnaire individuel avec l'entreprise dépasse la simple relation financière : 85% des actionnaires seraient intéressés par un dividende versé en actions moyennant avantages
- seulement 18 sociétés du CAC ont un club d'actionnaires soit 45% d'entre elles
- seulement 18 sociétés du CAC ont un comité consultatif d'actionnaires. ■

A propos d’Actionaria

Actionaria, Le Salon de la Bourse et des produits financiers est le plus grand Salon européen exclusivement consacré à l’investissement en actions. Créé par Quorum Expo en 1998 autour de deux axes - l’information sur les sociétés cotées et la pédagogie - il permet à plus de 30 000 actionnaires individuels de rencontrer les acteurs des marchés boursiers : sociétés cotées, conseils en gestion, courtiers en ligne, gestionnaires de fonds et analystes. Un large programme de conférences, débats, interviews de présidents et ateliers pédagogiques, se déroule pendant les deux jours de la manifestation.

A propos d’Euro RSCG C&O

Présidée par Laurent HABIB et dirigée par Bernard SANANES, l’agence Euro RSCG C&O est le leader de la communication financière en France. Filiale du groupe Havas, l’agence, spécialiste des problématiques d’influence, accompagne les entreprises et leurs dirigeants lors des opérations de croissance externe, annonces de résultats, introductions en bourse, assemblées générales, crises... Euro RSCG C&O a notamment géré l’ouverture du capital d’EDF, la mise en bourse de Sanef, les fusions-acquisitions Quiksilver/Rossignol, France Télécom/Amena, l’introduction en bourse de Natixis...

Euro RSCG C&O accompagne également ses clients à l’international grâce au réseau AMO, 1er réseau mondial de communication financière constitué des meilleures agences PR & Finance des principales places boursières.

A propos d’OpinionWay

OpinionWay a été créée en mars 2000 avec une idée fondatrice simple : rendre plus innovant le marché des études. OpinionWay intervient dans de nombreux domaines comme la compréhension des marchés, les problématiques de marques, le développement de produits et de services... auprès de cibles BtoB ou BtoC pour des clients à forte notoriété. Sa mission consiste à fournir à ses clients une information fiable et utile leur permettant de mieux comprendre, de décider plus vite et d’exploiter plus efficacement les résultats. OpinionWay dispose d’une expérience inégalée dans la connaissance et l’usage associé des différentes méthodologies de recueil d’information (traditionnelles ou interactives, qualitatives ou quantitatives, primaire ou secondaire...). OpinionWay est membre actif d’Esomar et dispose d’une politique RSE (Responsabilité Sociale d’Entreprise) depuis 2007.